

QUESTIONNAIRE MÉDICAL ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL / ACCIDENT ISCHÉMIQUE TRANSITOIRE

Si vous avez déclaré une pathologie qui entre dans la famille des AVC (Accident vasculaire ischémique, Accident ischémique transitoire (AIT), AVC hémorragique, Ictus apoplectique, Infarctus silencieux, infarctus lacunaire, Anévrisme cérébrale, embolie cérébrale, Thrombose cérébrale, hémorragie cérébrale, sténose carotidienne, dissection carotidienne, malformation artérioveineuse cérébrale (MAV), angiome caverneux, attaque cérébrale) le médecin conseil aura besoin d'informations complémentaires.

Il faudra alors prendre rdv avec votre médecin.

Attendez-vous à des réponses ([refus d'assurance](#), surprime, exclusion, ...) selon la compagnie sollicitée.

M. Mme. Mlle.

NOM et PRÉNOM :

Date de naissance : Dossier suivi par : Le service médical

DIAGNOSTIC :

- **Accident vasculaire cérébral / Infarctus cérébral**
- **Accident ischémique transitoire**
- **Anévrisme cérébral**
- **Hémorragie intracérébrale**
- **Hémorragie intracrânienne**
- **Hémorragie sous-arachnoïdienne**
- **Hémorragie sous-durale**
- **Hémorragie épidurale**
- **Malformation artério-veineuse / Angiome / Cavernome**

- Autre :

Date du premier épisode : / /

Récidive(s) : Oui / Non

Nombre d'épisodes :

Date de survenue : / / (joindre IRM et examens spécifiques)

Cause ou affection sous-jacente retrouvée : Oui / Non

Précisez :

.....

HOSPITALISATION :

Hospitalisation(s) : Oui / Non

Durée :

Joindre comptes rendus d'hospitalisation

Intervention chirurgicale : Oui / Non

Joindre comptes rendus opératoires

TRAITEMENTS :

• Médicamenteux :

.....

• Paramédicaux :

.....

• Autres :

.....

SÉQUELLES / COMPLICATIONS :

- Séquelles motrices
- Aphasie
- Trouble cognitif
- Dépression
- Épilepsie
- Autres :

Précisions :

.....

FACTEURS DE RISQUES / AFFECTIONS ASSOCIÉES :

- Hypertension artérielle
- Hyperlipidémie
- Diabète insulino-dépendant / non insulino-dépendant
- Obésité
- Tabagisme
- Cardiopathie ischémique
- Fibrillation auriculaire
- Maladie vasculaire périphérique
- Néphropathie
- Valvulopathie / cardiomyopathie
- Épilepsie
- Migraines
- Maladies systémiques
- Syndrome d'apnées du sommeil
- Autres (FOP, tumeurs cérébrales, ...)

Préciser :

.....
Arrêts de travail : dates et durées :

.....
Invalidité ou demande en cours : Oui / Non

(joindre notification)

Remarques :

.....
.....
Taille : Poids :

Tension artérielle : / Traitée : Oui / Non

Date : / /

Autres traitements :

.....
Depuis 2012, [PHENIX COURTAGE](#), s'est spécialisé dans la recherche d'assurance emprunteur risque aggravé de santé.

En complément de la convention AERAS, nous pouvons vous aider à améliorer vos conditions d'assurance.

Une maladie déclarée à l'assurance emprunteur peut occasionner des surprimes, des exclusions ou encore des refus de garantie (incapacité, invalidité, IPT, ITT, IPP, MNO, ...).

Si la garantie d'invalidité spécifique AERAS existe, elle ne remplace pas pour autant les garanties obligatoires exigées par la banque.

Une assurance emprunteur est une couverture qui se doit d'être appréhendée de manière globale.

Pour faire appel à nos prestations de courtage :

- Mail : contact@phenix-courtage.fr
- Téléphone : 04 67 64 00 17
- Formulaire de contact site internet

Pour en savoir plus : [assurance prêt AVC](#)